



La délégation de la LDH de Lille au Congrès de Marseille

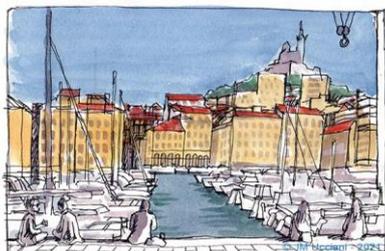


La section de Lille de la Ligue des droits de l'Homme de Lille sera bien représentée au Congrès National de Marseille du 4 au 6 juin

- ❖ -Emmanuelle Jourdan-Chartier,
- ❖ Roseline Tiset,
- ❖ Philippe Vervaecke,
- ❖ Zacharie Sadek,
- ❖ Imane Echaabi
- ❖ Céleste Bernard comme volontaire emploi civique.

Notre délégation aura la lourde tâche d'assurer la présence de la LDH de Lille dans les débats, à la tribune et dans les groupes de travail mais aussi de prendre les contacts avec les sections et les membres du comité central et de la direction oeuvrant sur les mêmes terrains que la LDH de Lille.

La délégation a tenu à Lille et tiendra à Marseille des rencontres pour se partager les tâches et faire le point au cours du congrès



Notre soutien au village Rom d'Hellemmes

En compagnie de la coordonnatrice du collectif Roms et de l'AFEJI, la LDH de Lille a participé à une rencontre avec la mairie d'Hellemmes à propos du « village » d'insertion pour les Roms existant dans la commune (5 mobil-homes).

Cet équipement a été créé il y a dix ans avec le soutien de la LDH. Il est géré par délégation par l'AFEJI,

Ce « village » a suscité des manifestations violentes de la part d'habitants de la commune y compris à l'encontre du maire qui a subi des menaces. Le projet est fort heureusement soutenu par des habitants engagés et les militants du secteur.



La rencontre a permis de faire un point intéressant sur le fonctionnement de la structure mais aussi sur les agissements du Préfet adepte des démantèlements des camps.

Carences et manipulations préfectorales

Des logements en location, payés par l'état sont prévus pour assurer des suites pour les familles vivant dans ce « village » mais l'Etat fait le choix que ces logements restent vides.

Le village d'insertion de Fives a été fermé par décision du préfet. Ces agissements de l'état sont scandaleux au regard des besoins à couvrir et de la présence de campements insalubres sur la Métropole.

La section interviendra, en liaison avec la municipalité afin de faire cesser les pratiques illégales et discriminatoires du préfet et assurer un débouché aux familles résidentes.

Ne pas oublier l'Etoile jaune nazie



Une délégation de la Ligue des droits de l'Homme était accompagnée d'élus socialistes et de la France Insoumise ainsi que de représentants du MRAP et du CSP - restaient un grave danger⁵⁹.

Jean-François Bonhomme, au nom de la LDH de Lille a évoqué les événements de Mai 1942 et leur signification dans l'optique nazie de l'extermination. Il a salué la mémoire des victimes, rappelé la responsabilité écrasante du gouvernement de Vichy qui dès 1941 avait promulgué le statut discriminatoire des Juifs. Il a rappelé que l'antisémitisme, comme toutes les formes de racisme, demeurerait un danger majeur aujourd'hui.

La communauté juive avait apporté son soutien à l'initiative LDH

Dimanche 25 mai, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du décret nazi instaurant l'Etoile Jaune, la section a appelé à un rassemblement au pied du mémorial de la déportation à la Noble Tour.

L'intervention LDH de Lille au mémorial de la déportation

Voici le texte de l'intervention de Jean-François Bonhomme au pied du mémorial de la déportation de Lille à l'occasion de l'anniversaire du décret de « l'Etoile Jaune »

Il y a quatre - vingt ans, le 29 mai 1942, l'armée d'occupation nazie en France promulguait une ordonnance interdisant aux juifs de 6 ans et plus, français comme étrangers, de vivre dans l'espace public de la zone occupée sans porter sur la poitrine une étoile jaune.

Cette mesure violemment discriminatoire faisait suite à la décision prise par le pouvoir nazi le 20 janvier 1942 de mettre en œuvre ce qu'il appelait « la solution finale à la question juive », euphémisme pour un projet d'extermination des juifs de toute l'Europe que nous appelons maintenant « Shoah », mot hébreu signifiant « la catastrophe ».

Le terrible processus était déjà en cours depuis 1941 dans plusieurs pays de l'Europe occupée : les déportations, les internements, les exécutions de juifs, et aussi de Tziganes, de cadres communistes, d'handicapés et d'homosexuels.

L'étoile jaune, la voici



Ce marquage des personnes, comme on marque des animaux destinés à l'abattage, c'est le gouvernement de Vichy, inféodé au pouvoir raciste nazi dès 1940, qui l'a mis en œuvre. Ce sont des français qui ont fait le nécessaire pour que des personnes soient stigmatisées, désignées à la vindicte, montrées par un signe qui se voulait honteux. En refuser le port était risqué : s'ensuivaient arrestation puis internement.



A quoi servait l'étoile

A différencier, identifier. Car, il y avait une difficulté majeure pour isoler les juifs : on ne peut pas les reconnaître naturellement. Ce sont des gens comme les autres. Alors, on les marque. On les marque pour exclure, puis pour arrêter, puis pour éliminer. Vous le savez, il en résultera l'inimaginable chiffre de six millions de personnes tuées.



Pourquoi en parler aujourd'hui, alors que les acteurs et les victimes sont d'une génération passée ? Bien sûr pour que jamais une telle abomination ne revienne.

Or, vous le savez, ce n'est pas gagné.

L'antisémitisme ne date pas de 1941. Il persiste sous différentes formes depuis plus de deux mille ans et il n'a pas disparu avec les cendres du 3ème Reich. La Ligue des Droits de l'Homme, qui vous a invité(e)s à ce rassemblement, est née de l'antisémitisme. En effet, c'est la répression contre un juif, le capitaine Dreyfus, qui a en 1898 poussé des hommes à se lever et à se mobiliser collectivement. Ce morceau d'histoire explique pourquoi la Ligue des Droits de l'Homme continue à être vigie et acteur de la lutte contre toute discrimination anti - juive, comme contre toutes les autres formes de racisme.

Oui, ce n'est pas gagné. La haine irraisonnée, irrationnelle, abjecte, continue de ramper. Elle se nourrit de l'oubli. Le temps passant, d'aucuns essaient de tromper l'histoire, inventant des fables révisionnistes. Ils ne se contentent pas de falsifier, ils agissent aussi. En France, des actes antisémites sont commis, nombreux : une centaine par an dans les années 1990, une moyenne de 600 dans la période 2000 - 2020. Attentats, violences, vandalisme ont connu un rebond avec la période de pandémie et attisés par les « réseaux sociaux ».

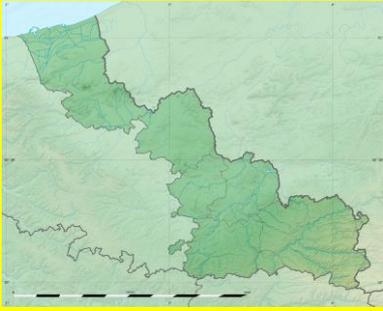
D'autres, ou les mêmes, essaient de minimiser l'extermination des juifs, de la « banaliser », de faire croire que, somme toute, ce n'était qu'une triste affaire parmi d'autres dans le drame de la guerre mondiale, qu'il ne faut pas y attacher plus d'importance que ça, qu'on pourrait passer à autre chose. Non !

Vous l'avez vu et entendu comme moi, des discours et écrits électoraux tout frais soufflent sur les braises, visant à réactiver les idéologies mortifères des siècles passés, visant à faire croire que la France n'a pas vraiment participé au massacre des juifs. Alors, oui, il faut protéger la mémoire, mieux : la cultiver, en faire un instrument de contre - propagande.

L'étoile jaune, qui se voulait un stigmate ignominieux, doit rester un signe, un signal, un coin marqué dans la mémoire de chacune, de chacun, qui nous rappelle que nous devons entretenir - notre vigilance - notre dénonciation - notre résistance - notre lutte sans concession contre l'hydre de la haine antisémite.



C'est notre devoir, et autant qu'un acte de respect et d'hommage pour les victimes de la Shoah et des autres victimes du nazisme, c'est aussi un acte d'espérance, notre espérance en une humanité apaisée qui n'exclue personne.



Fédération LDH du Nord

La réunion du Comité du 21 Mai

Le comité fédéral s'est réuni le samedi 21 mai à Dunkerque

Le président Michel Legrand a présenté un rapport sur les résultats des élections présidentielles dans le département du Nord. Ce rapport a été suivi d'un débat qui a mis en évidence la première place tenue au 1^{er} tour par la candidate du Rassemblement national et les bons résultats de la France insoumise, notamment dans les villes. La majorité obtenue par Emmanuel Macron au 2^e tour doit être lue à la lumière du bon résultat du RN, du maintien de l'abstention et d'une forte progression des votes blancs ou nuls.

Le comité a ensuite entendu le rapport des sections sur les situations locales de préparation des élections législatives. Les sections interpellent les candidats sur leur programme concernant les droits et les libertés. Le questionnaire élaboré par la section de Lille servira de base à ces interpellations.

Après débat et amendements, le comité a adopté un communiqué relatif à ces élections législatives présenté par le Bureau fédéral.

Le comité a ensuite entendu les rapports des sections sur leurs activités en dehors des élections : Ukraine, environnement, réfugiés et sans papiers, logement.

Après débat et amendements, le comité a adopté une résolution relative à l'accueil des réfugiés Ukrainiens ou non

Après un nouveau report de la rencontre avec le nouveau préfet, le comité a décidé de lui faire savoir que la fédération LDH n'estimait plus opportune une rencontre à caractère général mais qu'elle sollicitait une rencontre sur le thème particulier de la dématérialisation.

Résolution élections législatives

adoptée par le comité fédéral

La Fédération du Nord de la Ligue des droits de l'Homme appelle tous les citoyens du département à participer aux élections législatives de juin. Le droit de vote et le suffrage universel sont des droits acquis par des siècles de luttes pour les libertés et la citoyenneté.

Par leur participation au scrutin, les hommes et les femmes de France peuvent manifester leur intérêt pour la vie de la nation. Ils manifesteront aussi par leur vote leur attachement à une démocratie véritable et leur exigence de voir prendre en compte réellement et concrètement les défis fondamentaux de notre époque :

- **Le défi climatique**
- **Le défi économique et social**
- **Le défi démocratique**
- **Le défi de la paix**

Dans cette perspective, de nombreuses et profondes réformes sont nécessaires pour rénover un système politique français que l'on a vu à bout de souffle au cours des derniers quinquennats.

Les députés ne peuvent être des députés »godillots » soumis au pouvoir exécutif. Le président et le gouvernement doivent au contraire faciliter la libre expression et non la brimer.



Mais de profondes réformes s'imposent aussi pour que les députés ne soient pas des « électrons libres » sans contrôle démocratique durant cinq années. Il faut tirer les leçons du mouvement des gilets jaunes et des mobilisations citoyennes pour les libertés publiques.

La LDH du Nord demande que la prochaine assemblée et aux députés de s'engager avec résolution dans cette réforme profonde de la démocratie et du fonctionnement de la cinquième République. Elle demande notamment que soit enfin reconnu le droit de vote des résidents durables étrangers.

La LDH du Nord demande aussi aux électeurs et aux futurs députés de s'engager résolument par leurs votes dans la lutte contre les inégalités, contre la misère, contre une société à deux vitesses et pour l'extension des droits économiques, sociaux et culturels. De même la lutte contre le dérèglement climatique est un impératif vital pour notre planète

Les sections LDH du Nord interpellent les candidats à la députation afin qu'ils se positionnent sur ces questions fondamentales.

Elles n'ont évidemment pas vocation à donner des consignes de vote. Elles invitent toutefois les citoyens à rejeter les candidats se réclamant de l'idéologie xénophobe haineuse de l'extrême-droite.

Dunkerque 21 Mai 2022





Résolution Ukraine – accueil des réfugiés

adoptée par le comité fédéral

Les droits des réfugiés sont les mêmes pour tous quelles que soient leurs origines géographiques ou leurs religions.

La Fédération LDH du Nord se réjouit de voir reconnu par le pouvoir en place et par l'opinion publique le droit d'asile des réfugiés ukrainiens victimes de la guerre menée par Wladimir Poutine et l'Etat russe. Elle regrette toutefois que les étrangers résidant en Ukraine soient exclus du processus, même s'ils sont conjoint de citoyen.ne ukrainien.ne

La Fédération LDH du Nord exige aussi pour tous les migrants, notamment ceux qui fuient les guerres de par le monde, une égalité des droits : Les discriminations, tris, filtres, qui distinguent, pour les opposer artificiellement, réfugiés, migrants, déplacés, sont inacceptables.

Toutes et tous doivent être accueillis dignement, avec solidarité, dans le respect de leurs droits. »



Les courriers de Mai de la section LDH



L'exercice du droit de vote des seniors dans les Ehpad

Au cours du mois de mai, informée de quelques dysfonctionnements ou carences dans les Ehpad à l'occasion des élections présidentielles, la section a adressé le courrier suivant aux instances régissant des établissements accueillant des personnes âgées

Objet : Citoyenneté – droit de vote des seniors

« Mesdames, Messieurs,

C'est avec inquiétude que la Ligue des Droits de l'Homme a enregistré des informations relatives aux difficultés que rencontrent certaines personnes résidentes en EHPAD pour pouvoir exercer leur droit de vote aux dernières élections présidentielles :

- pas d'information sur les formalités de vote

- pas d'information sur les modalités pratiques pour aller voter

- non-détention de la carte d'électeur, partant ignorance du numéro / de l'adresse du bureau de vote, voire de la commune où voter

- non-détention de documents d'identité

- absence de moyen de déplacement pour aller voter.

Bien sûr, nous savons que bon nombre des établissements accueillant des seniors prennent des mesures en vue d'assurer l'exercice du droit de vote de leurs résidents mais sans réelle coordination et – faute de temps – sans prise de conscience et donc sans prise en compte de l'ensemble du problème.

Aussi, afin d'y voir plus clair, de faire le point sur ce grave sujet et de nous permettre la publication d'un rapport, nous souhaiterions recueillir vos informations sur les points suivants :

- le nom et l'adresse mail de la personne référente en charge de veiller dans votre structure à l'exercice de ce droit

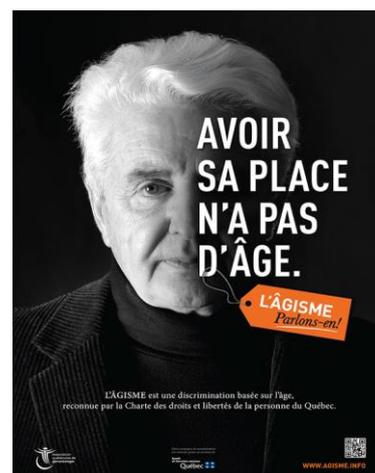
- les modalités de vote que vous mettez en place pour ce faire :

- *information préalable sur l'élection, les professions de foi et les échéances prévues pour le vote à distance,*
- *collecte des procurations*
- *organisation de l'accompagnement au bureau de vote en lien avec la famille ou la curatelle*

Confiants en votre volonté de contribuer à l'accès aux droits civiques des personnes résidentes qui sont en capacité de le faire, et conformément à notre mandat de veille aux droits fondamentaux de tous les citoyens, nous sollicitons

- *d'une part votre implication forte dans cette démarche*
- *d'autre part votre réponse à nos questions afin d'étayer le rapport que nous publierons sur ce thème important pour l'affirmation de la citoyenneté des seniors.*

Nous vous prions d'agréer ... »



La fédération du Nord dispose d'une exposition consacrée aux droits des seniors et intitulée « Quand l'âge vient ». Il est possible de la réserver auprès de la section de Lille pour la présenter dans les maisons de quartiers, centres sociaux, bibliothèques, Ehpad

Ukraine : Notre demande de retrait de Russie du groupe Mulliez ...

La section, lors de sa réunion du 22 mai, a décidé d'adresser le courrier suivant au groupe Mulliez

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons - à notre précédente lettre ouverte datée de mars 2022 sur le même thème - à l'évolution des situations militaire et politique en Ukraine et en Russie depuis l'invasion de celle-ci par l'armée russe le 24 février 2022.

Il est désormais parfaitement documenté que des forces de l'armée russe ont commis et continuent de commettre en Ukraine ce que le droit international nomme précisément « crimes de guerre ». Il est également avéré que les enquêtes à venir montreront que des forces russes se sont livrées et se livrent à des « crimes contre l'humanité ». Il est parfaitement documenté que le pouvoir russe continue de s'attaquer à la liberté d'expression de ses citoyens et a mis fin à la liberté de la presse en Russie, que s'exerce quotidiennement une brutale répression contre tout(e) opposant(e) à sa politique d'agression.

Nous demandons le retrait de Leroy-Merlin, Auchan et de toute autre entreprise gérée par le groupe.



Dans ces conditions, considérant que le fait de poursuivre des activités industrielles ou commerciales en Russie contribue au financement du régime et donc au financement de la guerre en cours en Ukraine et à l'étouffement des libertés en Russie, il importe d'y mettre fin sans délai.

C'est pourquoi nous réitérons le soutien sans réserve de la Ligue des Droits de l'Homme à la demande expresse de la présidence ukrainienne que le groupe Mulliez cesse toutes ses activités en Russie.

Nous avons noté comme une décision positive le retrait de la firme Décathlon, nous demandons celui des firmes Leroy Merlin, Auchan, et de toute autre entreprise gérée par le groupe.

Ce qui constitue sans doute une décision difficile pour votre groupe contribuera, avec les nombreuses autres actions en cours de la part des acteurs économiques, à rétablir la paix en Ukraine, et à la fin de la chasse aux opposants russes.

Nous serons attentif aux suites que vous voudrez bien donner à ce courrier, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer...



Questionnaire aux candidats aux élections Législatives

La section a élaboré et diffusé aux candidats aux Elections Législatives un questionnaire réparti en 8 sections : 1 : Education et enseignement supérieur ; 3 : Discriminations ; 4 : Migrations et droit d'asile ; 5 : International ; 6 : Droits économiques et sociaux ; 7 : Libertés publiques (Liberté de la presse, libertés associatives) ; 8 : Mixité des droits (Egalité femmes/hommes)

En bref

Quelques activités de Mai

La manifestation du 1 er mai a réuni beaucoup de monde dont de nombreux jeunes. La section de Lille était présente.

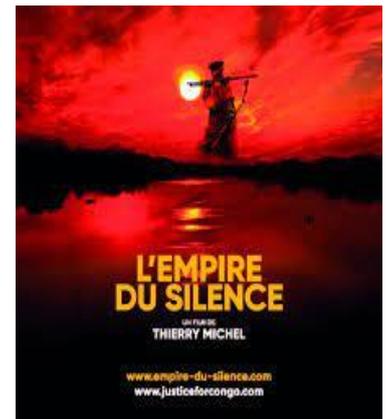


La section était présente au Zénith le 7 mai à l'invitation du concert de « Marcel et son orchestre ». Plus de 4500 personnes étaient présentes. Le stand militant a permis, de présenter la LDH et la section a ainsi fait deux nouvelles adhésions.

Roseline Tiset a participé à la marche jusqu'au cimetière d'Haubourdin en mémoire et hommage aux tirailleurs Africains le 8 mai. Elle s'est exprimée au nom de la section par une courte allocution.

... et des projets ...

- ❖ Dans la suite du Forum une conférence sur la remise en cause des Libertés Publiques avec Julien Talpin se prépare pour octobre 2022.



- ❖ La section soutient le film « L'Empire du Silence » qui sera projeté au Méliés de Villeneuve d'Ascq le samedi 4 juin à 20 heures.

Ce film clôt le cycle de films de Thierry Michel consacré au Congo et son enquête sur les crimes de guerre, crimes de masse et crimes contre l'humanité perpétrés dans ce pays.

